

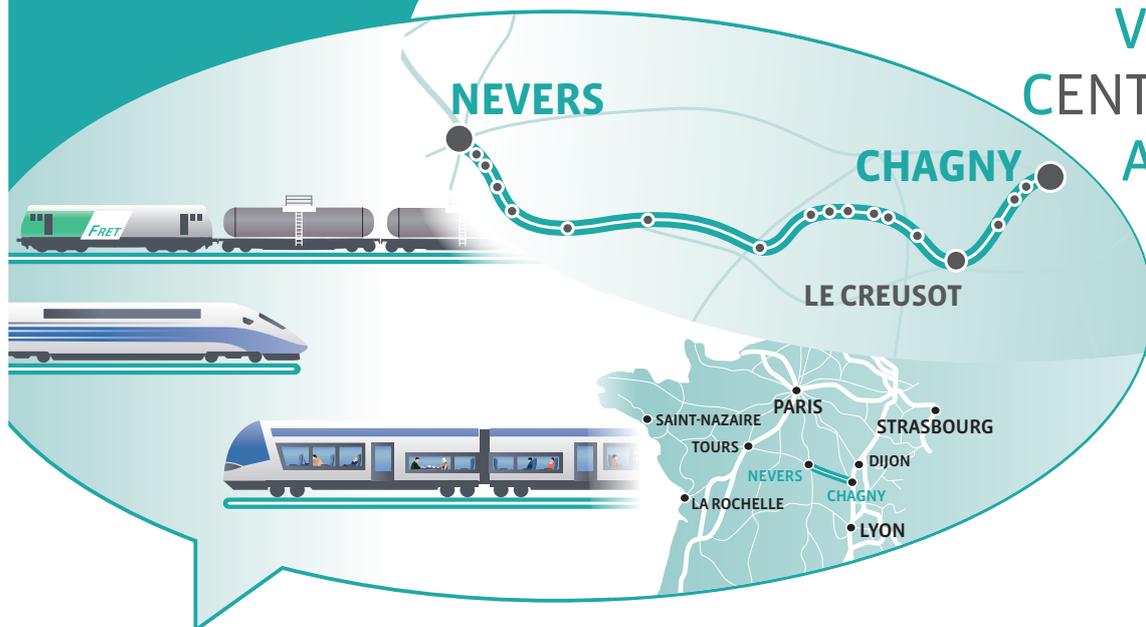
cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

DÉBAT PUBLIC

VOIE FERRÉE
CENTRE EUROPE
ATLANTIQUE



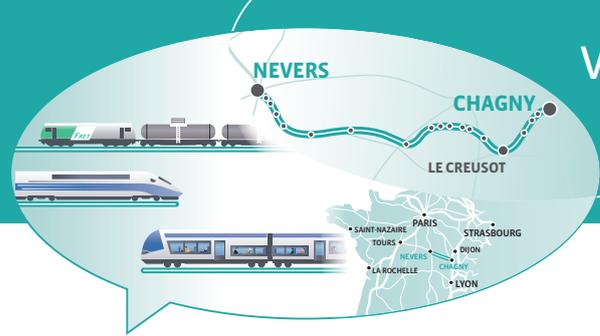
15 DÉCEMBRE 2016 - 20 MARS 2017

Dossier de presse

 vfcea.debatpublic.fr

SOMMAIRE

ÉDITO	3
LE DÉBAT PUBLIC VOIE FERRÉE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (VFCEA)	4
> VFCEA : un projet régional d'envergure nationale et européenne	4
> Pourquoi ce débat public ?	5
LES MODALITÉS À TRAVERS LESQUELLES LES CITOYENS DÉBATTERONT DE CE PROJET	6
> Des rencontres publiques pour mieux s'informer et échanger	6
> Le calendrier du débat	7
> Des espaces d'expression et de discussion	8
> Les débats itinérants	9
L'ORGANISATION DU DÉBAT PUBLIC	10
> La Commission nationale du débat public	10
> La Commission particulière du débat public	11
> Compte-rendu de la CPDP et bilan de la CNDP	11



ÉDITO

Chaque débat public que la Commission nationale a l'honneur d'organiser depuis 1995 démontre à quel point les citoyens sont des acteurs de l'évolution de leur territoire. L'année 2016 a tout particulièrement mis en lumière leurs nouveaux comportements à l'égard de la décision publique : ils veulent mieux s'informer, mieux comprendre, mieux questionner. En toile de fond, la méfiance des citoyens à l'égard de la parole publique explique ce besoin croissant de s'impliquer directement dans le processus de décision.

Cette double dynamique, dopée par les innovations technologiques et le développement des *civic tech*, ces « start-up citoyennes », nous donne un élan tout autant qu'une responsabilité. Mieux faire entendre la parole des citoyens, non pas par principe ou par obligation, mais bien parce qu'elle garantit la légitimité et l'efficacité de la décision publique, telle est la mission de la Commission nationale du débat public.

Conçu pour proposer différents services aux voyageurs et aux acteurs du transport de marchandises, le projet de Voie Ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA) présente, au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux, un intérêt local, national et international. La Commission a donc décidé de l'organisation d'un débat public qui sera rythmé, sur plus de trois mois, par 40 rencontres publiques dans tous les territoires concernés et prolongé par un dispositif digital.

Cette consultation citoyenne ne sera réussie que si toutes les opinions sont exprimées, toutes les incertitudes dissipées et toutes les interrogations levées, dans un cadre de transparence et d'impartialité dont la Commission particulière du débat public sera la garante. C'est donc toute la société civile, tous les élus, tous les acteurs économiques, agricoles, culturels et associatifs, l'ensemble des parties prenantes que nous invitons à s'emparer du projet VFCEA pour mieux le questionner et mieux l'éclairer.

Christian Leyrit, Président de la Commission nationale du débat public
 Ilaria Casillo, Présidente de la CPDP VFCEA, vice-présidente de la CNDP

LE DÉBAT PUBLIC VOIE FERRÉE CENTRE EUROPE ATLANTIQUE (VFCEA)

> VFCEA : un projet régional d'envergure nationale et européenne

Le projet VFCEA en quelques mots

Le projet de Voie ferrée Centre Europe Atlantique (VFCEA), porté par SNCF Réseau, dans la région Bourgogne-Franche-Comté est destiné aux voyageurs et aux acteurs du transport de marchandises et prévoit :

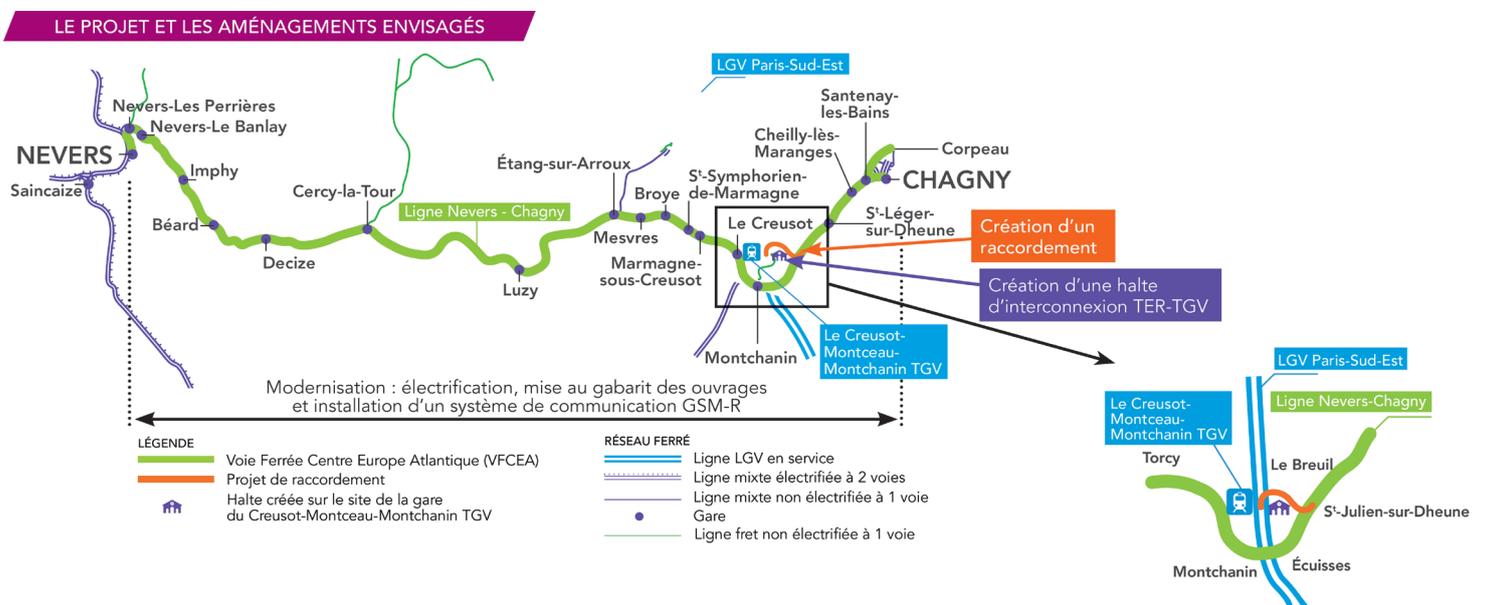
- La modernisation de la liaison ferroviaire existante entre Nevers (Nièvre) et Chagny/Corpeau (Saône-et-Loire) : électrification, passages à niveau, ponts, tunnel etc.) **créant une nouvelle transversale pour les marchandises**
- La réalisation d'une gare de correspondance TER-TGV au niveau de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin améliorant la liaison TGV Nantes-Tours-Lyon
- Une voie ferrée nouvelle (raccordement) offrant un nouvel itinéraire par Le Creusot-Montceau-Montchanin pour les TGV entre Strasbourg et Lyon

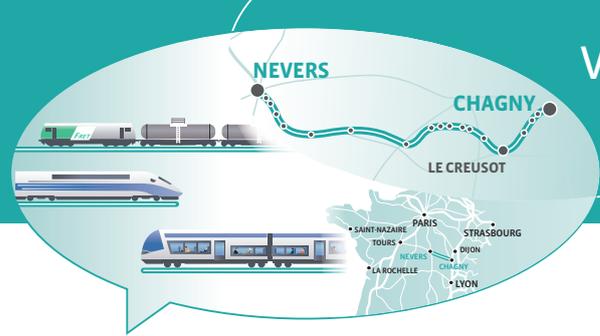
Pour les voyageurs, le projet VFCEA permettrait d'améliorer leur confort et de proposer des nouveaux itinéraires et de nouvelles correspondances TER-TGV en :

- Facilitant l'accès à la gare TGV Creusot-Montceau-Montchanin (10km en moyenne des villes concernées)
- Rendant l'accès aux zones d'emplois proches plus directes et rapides

Pour les acteurs du transport ferroviaire de marchandises, le projet VFCEA consiste à relier la façade atlantique à l'Europe rhénane et centrale et les axes européens Nord-Sud de transport des marchandises en :

- Proposant une alternative à la grande ceinture Île-de-France déjà surchargée
- Permettant un report modal du routier vers le ferroviaire





Les chiffres clés du projet

- Un coût global estimé à **560 millions d'euros** (valeur 2012)
- **45 communes** traversées par le projet dans la **Nièvre**, en **Saône-et-Loire** et en **Côte-d'Or** dans la région **Bourgogne-Franche-Comté**
- **160 km** de double voie existante entre Nevers et Chagny, à électrifier
- Un raccordement à la LGV Paris-Sud-Est de **5 à 6 km** à créer
- **Une gare de correspondance TER-TGV** à implanter au droit de la gare du Creusot-Montceau-Montchanin TGV
- Environ **300 millions d'euros** inscrits au **contrat de Plan État-Région 2015-2020**

> Pourquoi ce débat public ?

La saisine de la CNDP

Saisie par SNCF Réseau le 21 juin 2016, la Commission nationale du débat public (CNDP) a identifié des enjeux socio-économiques et environnementaux significatifs à l'échelle locale, nationale et internationale, concernant les dimensions principales du projet : **l'offre voyageurs** et **le transport des marchandises**, notamment en matière d'aménagement du territoire.

Ainsi, la CNDP a décidé le 6 juillet 2016 que le projet sur la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique ferait l'objet d'un débat public, organisé et animé par une Commission particulière présidée par Ilaria Casillo, Vice-présidente de la CNDP.

Le débat public est un événement démocratique pour les citoyens qui a pour objectif de les informer sur le projet, leur permettre de s'exprimer sur ses différents aspects et d'éclairer le maître d'ouvrage.

Dans les trois mois suivant la publication du compte-rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP, au regard des enseignements du débat, de la richesse des informations et des échanges apportés, le maître d'ouvrage doit rendre publique sa décision : s'il poursuit le projet et le cas échéant les évolutions et modifications issues du débat qu'il retient.

Dates clés



LES MODALITÉS À TRAVERS LESQUELLES LES CITOYENS DÉBATTENT DE CE PROJET

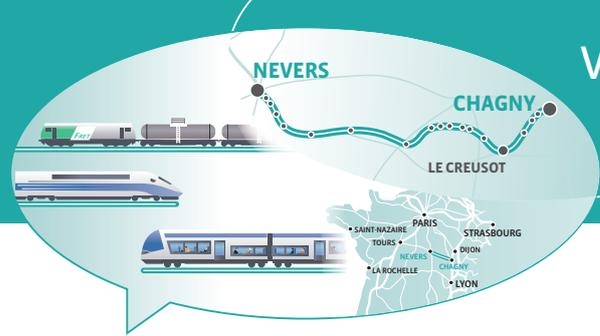
› Des rencontres publiques pour mieux s’informer et s’exprimer

Le débat public se déroulera du 15 décembre 2016 au 20 mars 2017. Pendant ces 3 mois, une quarantaine de rencontres publiques est prévue dans les territoires de la région Bourgogne, en particulier dans la Nièvre, en Saône-et-Loire et en Côte-d’Or :

- 5 réunions publiques
- 13 rencontres thématiques dont :
 - 2 conférences-débats
 - 8 ateliers thématiques
 - 3 cercles de travail
- 4 débats itinérants dans les trains
- 1 visite de terrain
- 10 permanences du point d’information sur le territoire
- 4 débats mobiles

Les rencontres thématiques aborderont plus particulièrement les sujets suivants, à l’échelle locale et nationale :

- Le rôle du projet VFCEA dans la dynamique du fret national
- Les impacts environnementaux et les effets du projet sur le trafic voyageurs TGV et TER-TGV
- Le coût du projet et sa rentabilité



LE CALENDRIER DU DÉBAT

15 décembre Le Creusot	Réunion publique de lancement 19h 30 à 22h 00 Centre universitaire Condorcet Amphithéâtre Condorcet 720 avenue de l'Europe	
5 janvier Nevers	Réunion publique générale 19h 00 à 22h 00 Palais Ducal, salles Henriette et Mazarin 1 place de l'Hôtel de ville	
9 janvier Paris	> Conférence-débat : <i>enjeux de la politique de fret ferroviaire à l'échelle nationale</i> 19h 00 à 21h 30 L'Hôtel de l'Industrie - salle lumière Place Saint-Germain-des-Prés	
> Ateliers thématiques : <i>modernisation de la ligne Nevers-Chagny (électrification, mise à gabarit et système de télécommunication mobile), impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale</i>		
16 janvier Decize	18h 30 à 21h 00 Salle Théodore Gérard, rue Levée Loire	
17 janvier Luzy	18h 30 à 21h 00 Salle des fêtes Marcel Joyeux rue des Remparts	
18 janvier Nevers	18h 30 à 21h 00 Palais Ducal, salle Mazarin 1 place de l'Hôtel de ville	
23 janvier Nevers	> Cercle de travail : <i>enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional</i> 18h 30 à 21h 00 Palais Ducal, salle Mazarin 1 place de l'Hôtel de ville	
24 janvier Lyon	> Conférence-débat : <i>impacts de la réalisation d'un raccordement à la gare Le Creusot-Montceau-Montchanin sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale</i> 19h 00 à 21h 30 Palais de la Bourse, salle Tony Garnier 3 place de la Bourse	
27 janvier Dijon	> Réunion publique thématique : <i>phasage et faisabilité financière et économique du projet</i> 19h 00 à 22h 00 Grand hôtel la Cloche, 14 place Darcy	
28 janvier Écuisses	> Visite terrain sur les lieux du raccordement 11h 00 à 13h 00 Rendez-vous : Salle des fêtes, 64 route du canal > Atelier thématique sur les impacts environnementaux et humains des différents scénarii de raccordement envisagés entre la LGV Paris-Lyon et la ligne Nevers-Chagny 14h 00 à 17h 00 Salle des fêtes, 64 route du canal	
1^{er} février Santenay	> Cercle de travail : <i>impacts de la modernisation du projet sur l'activité viticole</i> 18h 30 à 21h 00 Salle des fêtes, rue du Rognier	
2 février Chalon-sur-Saône	> Cercle de travail : <i>enjeux économiques du fret ferroviaire pour le tissu productif régional</i> 18h 30 à 21h 00 Salle des fêtes le Clos bourguignon 12 avenue Monnot	
7 février Le Creusot	> Atelier thématique : <i>enjeux d'un projet de gare de correspondance TER-TGV</i> 18h 30 à 21h 00 Centre universitaire Condorcet 720 avenue de l'Europe	
9 février Montchanin	Réunion publique générale 19h 00 à 22h 00 Salle des fêtes le Moderne 102 avenue de la République	
14 février Mâcon	> Atelier thématique : <i>impacts de la réalisation d'un raccordement à la gare Le Creusot-Montceau-Montchanin sur le trafic voyageurs TGV à l'échelle nationale</i> 18h 30 à 21h 00 Salle des congrès (Parc Expo), 9 rue Mathieu	
> Ateliers thématiques : <i>modernisation de la ligne Nevers-Chagny (électrification, mise à gabarit et système de télécommunication mobile), impacts sur l'environnement et effets sur le trafic voyageurs à l'échelle régionale</i>		
15 février Torcy	18h 30 à 21h 00 Centre Culturel C2, 24 avenue du 8 mai 1945	
16 février Beaune	18h 30 à 21h 00 Tour Marie de Bourgogne bd Perpreuil, porte Marie de Bourgogne	
14 mars Le Creusot	> Réunion publique de clôture 19h 00 à 22h 00 Salle polyvalente Alto, 2 avenue François Mitterrand	

■*ces rencontres seront retransmises en direct sur notre site Internet.

› Des espaces d'expression et d'échanges

L'ensemble des moyens mobilisés permet d'impliquer le public le plus largement possible dans ce débat et de contribuer aux évolutions du projet.

Le site du débat public

Le site du débat est **un outil d'information et d'expression** qui permet au public de :

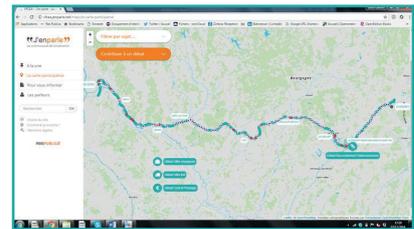
- Accéder à la documentation du débat (dossier du maître d'ouvrage, études, synthèse, verbatims des rencontres entre autres)
- Suivre l'actualité du débat
- Poser des questions
- Donner son avis sur le forum de discussion
- Proposer une contribution écrite, détaillée et argumentée de sa position

Lien vers le site du débat : vfcea.debatpublic.fr

Des débats cartographiés sur l'application J'enparle® : vfcea.debatpublic.jenparle.net

Le public peut, avec l'application J'enparle®, contribuer au débat de trois manières :

- En géolocalisant ses remarques relativement au projet (sur un passage à niveau, une zone humide ou un paysage)
- En contribuant aux débats généraux concernant le coût et le phasage du projet ou encore ses effets sur l'offre voyageurs, l'offre de fret ferroviaire
- En contribuant plus spécifiquement aux réflexions sur le projet de raccordement prévu entre les lignes TGV Paris – Sud-Est et TER Nevers – Chagny



Newsletters et réseaux sociaux

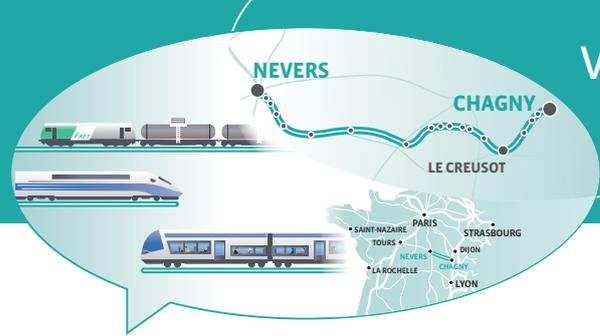
Pour suivre au plus près l'actualité et le déroulement du débat, donner son point de vue, échanger ou bien rester informé, des outils en ligne sont disponibles :

- **Compte Twitter** : @Debat_VFCEA,
- **Page Facebook** : @DebatPublic.VoieFerreeCentreEuropeAtlantique
- **Newsletters** : inscription à compléter en ligne sur le site du débat : vfcea.debatpublic.fr/restez-informee

Un questionnaire sur les attentes des citoyens

Avant le débat

Ce questionnaire permet au public de formuler à donner son avis sur les modalités du débat et d'exprimer ses éventuelles attentes.



> Les débats itinérants

Afin de démultiplier les lieux du débat, faire participer un public le plus large et diversifié possible et illustrer les enjeux du projet, la CPDP a mis en place un dispositif innovant et organisé 4 débats itinérants dans les trains.

Calendrier des trains du débat

Vendredi 6 janvier

Nevers - Dijon

Départ Nevers à 11h32 (arrivée 13h55)

Mercredi 11 janvier

Strasbourg - Lyon

Départ Strasbourg à 11h13 (TGV 6837) (arrivée 15h26)

Jeudi 19 janvier

Montchanin - Paray-le-Monial
Paray-le-Monial - Montchanin

Départ Montchanin à 11h06 (arrivée 11h58)

Départ Paray-le-Monial à 14h08 (arrivée 14h51)

Lundi 6 mars

Tours - Dijon

Départ Tours à 16h59 (arrivée 21h58)

L'ORGANISATION DU DÉBAT PUBLIC

› La Commission nationale du débat public (CNDP)

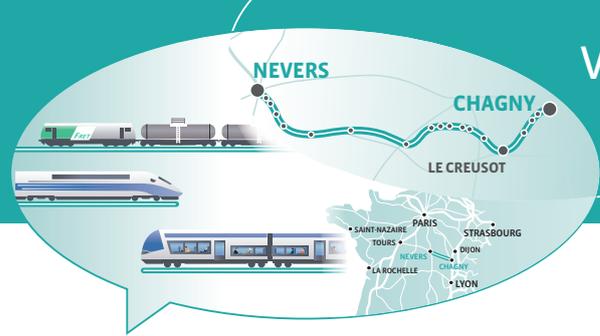
Créée en 1995 par la loi relative à la protection de l'environnement, devenue en 2002 autorité administrative indépendante par la loi relative à la démocratie de proximité, la Commission nationale du débat public (CNDP) veille à la participation du public pendant la phase d'élaboration de projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement.

La CNDP est une institution indépendante, neutre et transparente. Son rôle consiste dans le cadre de chaque débat, à informer le public, lui donner la parole et faire entendre ses arguments dans le processus de décision des grands projets d'aménagement d'intérêt national, qui comportent des enjeux socio-économiques et environnementaux significatifs et qui peuvent avoir un impact.

La CNDP se compose de 25 membres provenant d'horizons différents (parlementaires, élus locaux, membres du Conseil d'État, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, associations, patronat, syndicats...). Ces membres sont les premiers garants de la neutralité. Ce sont eux qui, collégalement, prennent les décisions après examen des dossiers.

Les principes de la CNDP dans l'organisation du débat public sont :

- L'indépendance
- La transparence
- La neutralité et l'impartialité
- L'égalité de traitement
- L'argumentation



> La Commission particulière du débat public (CPDP)

La CNDP, pour chaque débat public qu'elle décide d'organiser, nomme une Commission particulière dont les membres ne doivent en aucun cas se prononcer sur le fond du projet. Il est important de rappeler que la CPDP n'a aucun lien avec SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet.

La CPDP organise et anime le débat, en veillant à la liberté d'expression mais aussi à la sérénité des échanges. Elle a pour mission de diffuser une information complète, transparente et objective à destination du public, de mettre en place des moyens d'expression accessibles à tous (réunions publiques, site Internet, contributions, permanence, etc.). Elle veille à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions posées.

> Le compte-rendu de la CPDP et le bilan de la CNDP

Deux mois au plus tard après le débat, la CPDP publiera un compte-rendu du débat public, en respectant les principes de neutralité, d'indépendance et de transparence. Ce document revient sur la préparation et le déroulement du débat public, présente les différents arguments évoqués et en synthétise les enseignements.

Dans les mêmes délais, le Président de la CNDP rédigera un bilan qui rappelle les conditions d'information et de participation du public, souligne la qualité des échanges et les difficultés éventuellement rencontrées pendant le débat. Ce bilan met également en lumière les points saillants soulevés par le public.

Dans les trois mois qui suivent la publication de ces documents, le maître d'ouvrage fera connaître sa décision sur les évolutions du projet au regard des enseignements du débat, de la richesse des informations et des échanges apportés.

Commission particulière du débat public VFCEA
28 boulevard Henri-Paul Schneider, 71 200 Le Creusot

Tél : 09 64 42 71 67

Mail : vfcea@debatpublic.fr
vfcea.debatpublic.fr

Contact presse

Coordination Les Rois Mages

louise.henry@lesroismages.fr / 01 41 10 08 03
presse-debatpublic-vfcea@lesroismages.fr
alicevade@clairdeterre.com

